

Le Grand Genève : l'agglomération franco-valdo-genevoise, notre territoire du quotidien



Septembre 2015



Support réalisé par le CLD du Genevois français, à destination des élèves de 1^{re}, dans le cadre du programme national d'Histoire-Géographie.



Support élaboré par :

Jacques Charmot,
Vice-Président du CLD GF.
Dominique Jacomino,
Professeur d'Histoire et de Géographie,
membre du CLD GF,
Initiateur et coordinateur du projet.
Gisèle Meynet,
Animatrice du CLD GF.
Gilbert Mabboux,
Université populaire Savoie Mont-Blanc.

Frédérique Meynet,
membre du CLD GF.
Françoise Chaumontet,
membre du Bureau du CLD GF.
Pierre Gaudin,
membre du CLD GF.
Lucile Hanouz,
membre du Bureau du CLD GF.
Michel Rioche,
membre du CLD GF.

Avec l'aimable participation des techniciens du Grand Genève.

Pour la bonne compréhension du document, quelques précisions :

Grand Genève : on parle de Grand Genève lorsque l'on évoque le territoire.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PA FVG) : document contractuel présentant le projet de territoire partagé et recensant l'ensemble des projets majeurs sur le Grand Genève (par exemple bus à haut niveau de service d'Annemasse, projet urbain autour d'une gare, etc.).

Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) : structure politique transfrontalière, assurant la gouvernance du Grand Genève.

Assemblée régionale de coopération du Genevois français (ARC) : partie française du Grand Genève.

Comment le Grand Genève existe ?

Le Grand Genève a été mis sur pied en 2001, répondant ainsi aux exigences de la politique des agglomérations suisse et de la Coopération métropolitaine en France.

La Confédération suisse a alors lancé des appels à projets d'agglomération sur le territoire suisse.

Crédits photos

1^{ère} de couverture : © Revillard/Rezo.ch

4^e de couverture : © Pays-Rochois, © Revillard/Rezo.ch,

© M.Barthassat-ar-ter, © Office tourisme Nyon,

© Communauté de communes des collines du Léman,

© Office tourisme Genève



Dossier pédagogique 2015

Agglomération franco-valdo-genevoise

Mot du Vice-Président du CLD GF

Mon message s'adresse en priorité aux jeunes lycéens.

En ces temps de troubles et d'insécurité, nous devons surmonter les doutes et le pessimisme qui nous sont presque quotidiennement instillés. Le protectionnisme n'est plus dans l'air du temps. La mondialisation a gommé l'ensemble des frontières. Mais vous, représentants du futur, devrez certainement renégocier un monde plus humain, plus juste, plus social, plus réaliste, en fonction de l'appauvrissement toujours plus inquiétant des richesses naturelles et des inégalités toujours plus marquantes.

C'est la raison pour laquelle vous devez vous associer, dès aujourd'hui, pour réfléchir à ce devenir de votre bassin de vie, économique, social, solidaire pour en faire une entité spatiale qui corresponde au futur que vous envisagez, que vous désirez.

Cette spatialité territoriale du bien-vivre, dans toute l'acceptation du terme, vous citoyens de demain, bénévoles associatifs, acteurs de la vie économique locale, futurs cadres, chefs d'entreprise, et qui sait, représentants politiques, gestionnaires d'une Europe fédérale, vous devez dès aujourd'hui prendre à bras le corps ce projet, qui est la lueur d'une future métropole, gérée avec l'appui de la société civile, dans un partenariat en osmose et en complémentarité avec les lignes directrices de nos dirigeants.

Nous espérons que ce dossier pédagogique « Le Grand Genève, l'agglomération franco-valdo-genevoise, notre territoire du quotidien » que nous soumettons à votre réflexion, vous fera percevoir cette notion de solidarité. Et le Conseil Local de Développement du Genevois français entend bien y participer.

Jacques Charmot

www.arcdugenevois.fr/gouvernance/demarche-participative/presentation

Mot du Président de l'ARC Syndicat Mixte

Le Grand Genève - agglomération franco-valdo-genevoise compte désormais près d'un million d'habitants. Il constitue la seconde agglomération de Rhône-Alpes après Lyon et la seconde de la Suisse, après Zurich.

On dit souvent que Genève a trois dimensions : la Genève internationale marquée par les organisations internationales et centrée sur la gouvernance mondiale ; une Cité-État dotée d'importantes prérogatives au sein de la Confédération suisse ; une ville-centre d'une agglomération transfrontalière. Ces trois dimensions trouvent écho et se renforcent avec les qualités du territoire français. Nous sommes interdépendants : Genève a besoin du Genevois français et du District de Nyon, comme nous avons besoin de Genève. Chaque jour, les habitants vivent, étudient, se divertissent, consomment de part et d'autre de la frontière.

Aujourd'hui, nous mettons en place les cadres d'actions et les opérations nécessaires pour répondre aux besoins et aux défis de notre agglomération transfrontalière. Dans un contexte de forte pression sur nos ressources, qu'elles soient naturelles ou financières, nous devons innover, trouver un modèle de développement plus durable, proposer de nouvelles modalités d'organisation et d'action dans un cadre singulier, celui de la coopération transfrontalière.

Je suis donc particulièrement sensible à l'initiative de professeurs et membres du CLD du Genevois français qui ont élaboré ce cahier pédagogique sur le Grand Genève dans le cadre du programme national d'Histoire-géographie. Je les en remercie.

Ce travail s'adresse aux futures générations citoyennes, les jeunes lycéens. À vous, je suis certain que vous appréhendez ce sujet avec intérêt, avec passion sûrement. Il s'agit de notre territoire, d'hommes et de femmes, de passé et surtout d'avenir ! Je vous souhaite un travail fructueux, résolument ouvert sur la compréhension de notre monde contemporain, dans lequel vous prendrez une part active.

Jean Denais

Introduction

Le Grand Genève ; c'est le nom donné en 2012 à l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois. Cet espace s'étend de Nyon et Gex jusqu'à Bellegarde, revient à Annemasse et s'étire jusqu'à Thonon, et finalement remonte la vallée de l'Arve jusqu'à Bonneville et Marignier. Il est constitué d'un vaste ensemble urbain autour de Genève et d'autres centres urbains, d'espaces périurbains et rurbains, et enfin d'espaces ruraux. L'extension spatiale de cette agglomération se fait de plus en plus sur la périphérie, principalement du côté français. D'ores et déjà 2^e agglomération de Rhône-Alpes, ce territoire connaît la croissance démographique et économique la plus forte en France comme en Suisse.

Le territoire du Grand Genève doit réussir le défi de l'intégration de toutes ces composantes :

- Une gouvernance globale dans le domaine politique ;
- Une répartition de l'emploi et des activités plus équilibrée sur le plan économique ;
- Un accueil mieux réparti des populations au niveau social ;
- La préservation du cadre naturel et la valorisation du cadre de vie existant dans le domaine environnemental, le tout dans la perspective d'un espace, d'un bassin de vie durable et d'un vivre ensemble plus harmonieux.

Pour cela, les autorités suisses et françaises se sont dotées d'un programme de travail à travers le Projet d'Agglomération 1 signé en 2007 (PA1), puis d'un PA2 signé en 2012, chacun des acteurs pouvant y prendre part à son niveau, dans son quartier, dans sa commune. Aussi ce programme réunit les actions portées par les collectivités françaises ou suisses (commune, regroupement de communes, canton).

Côté français, les élus de l'Assemblée régionale de coopération du Genevois français (ARC) ont souhaité s'organiser et pour cela, ont décidé en décembre 2014 de s'engager vers un pôle métropolitain, qui devrait être en place pour le 1^{er} janvier 2017.

Il s'agit par conséquent d'un processus complexe, demandant du temps et une volonté sans faille de la part des acteurs suisses comme français, les obstacles étant multiples.

Site internet de référence :
www.grand-geneve.org



> Doc 1

Le Grand Genève, vu du ciel



Source : Image satellite : CNES / Spot
Image / swisstopo, NPOC

> Doc 2

Le périmètre politique du Genevois français et du Grand Genève

Données chiffrées du Grand Genève

- 1 968 km², sans le lac
- 212 communes
- Population 2014 : 953 000 habitants
dont 379 300 sur le périmètre de l'ARC
- Emplois en 2014 : 451 000

Sources : www.grand-geneve.org
et www.arcdugenevois.fr

Source : Grand Genève/La Fonderie



> Doc 3

Un espace métropolisé

La métropole franco-valdo-genevoise s'inscrit dans un environnement naturel de grande qualité, qui contribue fortement à sa notoriété : bénéficiant de zones « vertes » et agricoles de qualité, environnée par de grands espaces naturels entre Alpes et Jura dans l'écrin formé par le bassin lémanique.

Elle peut s'appuyer sur son image de « métropole verte », notamment dans le cadre de son développement économique et touristique.

La présence de diverses frontières ne fait pas de l'agglomération franco-valdo-genevoise un cas « à part », qui fonctionnerait d'une façon fondamentalement différente par rapport aux autres agglomérations françaises et suisses (ou européennes). Comme toute agglomération, elle contient un centre partagé entre France et Suisse, articulé autour de pôles urbains régionaux interconnectés les uns aux autres. Les populations vivent aujourd'hui l'agglomération au quotidien, sans tenir compte des frontières et des barrières administratives.

Comme bien d'autres, l'agglomération franco-valdo-genevoise s'est engagée à limiter un processus d'étalement urbain, qui se poursuit au-delà de son périmètre (notamment sur la vallée de l'Arve et en direction d'Annecy, etc.).

Source : *Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise – Cahier Annexe n°1 – État de la question et diagnostic détaillé, p.77. 2007*

En revanche, les barrières continuent à exister pour les entreprises. En effet, leurs besoins en main d'œuvre ne peuvent être complètement compensés par la main d'œuvre suisse. Les chefs d'entreprise sont alors amenés à recruter des salariés qui se logent en France pour des questions financières (logement rare et trop cher à Genève). Néanmoins des conséquences négatives suite à l'adoption le 9 février 2014 de « l'initiative contre l'immigration de masse » menacent les accords bilatéraux conclus entre la Suisse avec l'Union européenne.

Source : *CLD GF*

> Doc 4

La réalité en humour



Source : *Cahier 10-1 Grand Genève. Leviers pour faciliter la production de logements durables dans l'agglomération franco-valdo-genevoise (novembre 2008).*

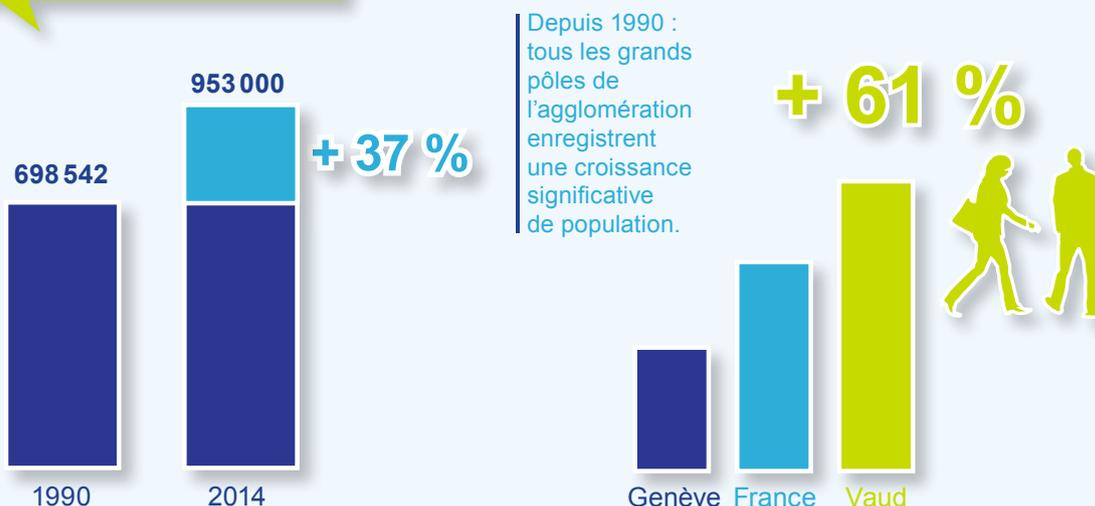
> Doc 5

Répartition de la population et des emplois dans l'agglomération

	Canton de Genève	District de Nyon	Ain (territoire inclus dans le Grand Genève)	Haute-Savoie (territoire inclus dans le Grand Genève)	TOTAL
Population 2015	482 500	91 000	103 900	275 400	953 000
Emplois 2014	298 000	39 000	114 000		451 000

Source : SRCIS, OCSTAT, INSEE

Nombre d'habitants dans l'agglomération

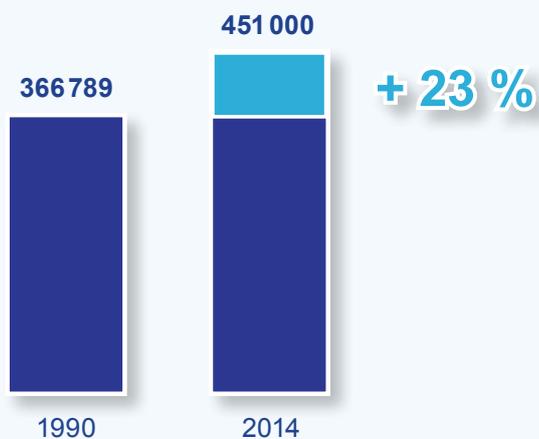


Comparaison du nombre d'habitants avec les agglomérations voisines

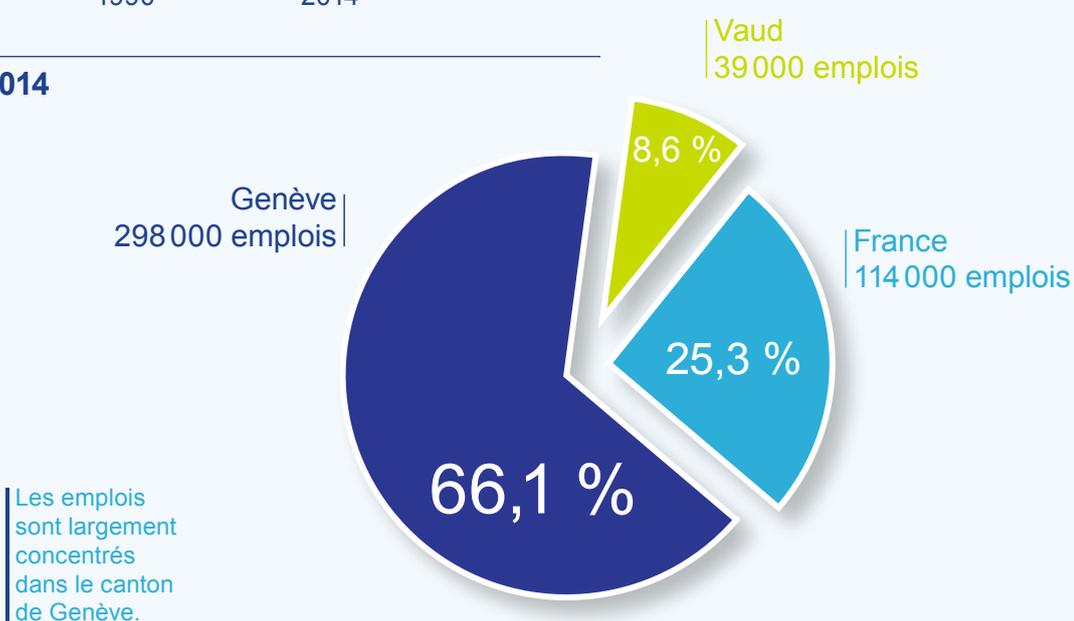


La population du Grand Genève a crû deux fois plus vite que celle de Zurich et Lyon ces dix dernières années.

Nombre d'emplois



2014



Source : www.grand-geneve.org/grand-geneve/le-territoire/chiffres-cles

> Doc 6a

Genève, un pôle international de premier plan

L'agglomération transfrontalière compte un nombre considérable d'emplois, estimés à près de 440 000 en 2008*, qui se caractérisent par la prépondérance du secteur tertiaire (déjà 78 % en 1990) et par l'importance des activités internationales, qui font de Genève une « métropole internationale à fonctions spécialisées ».

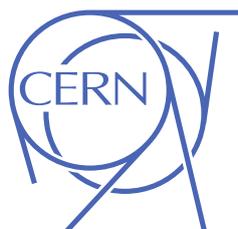
Parmi les particularités les plus notables, il faut citer l'importance de la place financière genevoise, la présence de nombreuses organisations internationales, et celle d'environ 360 multinationales. Elles ont des effets très positifs sur les activités induites, transports et télécommunication, et tourisme, dont la dimension internationale n'est pas négligeable (...). Bien que la part de l'industrie ait significativement diminué, l'horlogerie et les entreprises high-tech se développent à un rythme soutenu. Quant au secteur primaire, il occupe une part très faible de la population active bien qu'il concerne encore une part importante du territoire : l'agriculture, très productive, est menacée par le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Ce positionnement international explique le dynamisme de l'économie régionale — le nombre d'emplois dans l'agglomération se serait accru de près de 20 % entre 1990 et 2005.

Genève, c'est 30 organisations internationales, plus de 300 organisations non gouvernementales, et les représentations permanentes de 173 États membres de l'ONU.

*451 000 emplois en 2014

Source : *Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise – Cahier Annexe n°1 – Etat de la question et diagnostic détaillé, p.10. 2007*



Quelques exemples significatifs du poids international de Genève

L'impact de l'activité économique de Genève sur le territoire français est patent, à travers les secteurs de l'industrie (décolletage, notamment dans l'horlogerie et l'automobile), de la recherche (formation et technologies médicales) et des services à la personne (thermes, centres aquatiques et de fitness, etc.). L'activité plurisectorielle du territoire reste plus dynamique que la moyenne nationale.

Ainsi, le fort pouvoir d'achat lié aux revenus en francs suisses dynamise depuis longtemps l'activité commerciale, artisanale et touristique française. Cette situation de dépendance vis-à-vis de l'activité suisse a largement favorisé la création d'emplois sur le bassin genevois : des emplois qualifiés ainsi que des emplois sous-qualifiés voire précaires dans le commerce, les services et le tourisme, côté français.

Toutefois, afin de gagner en autonomie « économiquement », d'autres pistes de développement sont explorées : la construction durable, la mécatronique, la domotique, les sciences du vivant, les sports indoor & outdoor pour les principaux.

Source : CLD GF



Quelques exemples d'implantations locales : entreprises à dimension nationale ayant leur siège social côté France et district de Nyon.

> Doc 6b

Des atouts pour l'agriculture

Aujourd'hui, plus de 70 000 hectares d'espaces agricoles, soit plus d'un tiers du territoire du Grand Genève sont utilisés par l'agriculture, dans toute sa diversité : production laitière, prairies, en passant par les grandes cultures, les fruits et légumes, le vin et jusqu'au miel ou la pisciculture.

Source : www.grand-geneve.org/enjeux-strategie/agriculture

Les massifs forestiers représentent 41 % du territoire du Grand Genève. Les forêts du territoire disposent d'un capital bois important et susceptible de répondre partiellement aux besoins en bois d'œuvre et en bois d'énergie, dans le cadre d'une gestion durable.

www.arcdugenevois.fr/domaines-d-interventions/agriculture-et-foret

La majeure partie de ces massifs forestiers est gérée selon la certification du Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC).

Source : CLD GF

Agriculture

Territoire du Grand Genève

2 000 km²

33 %

pour les activités agricoles

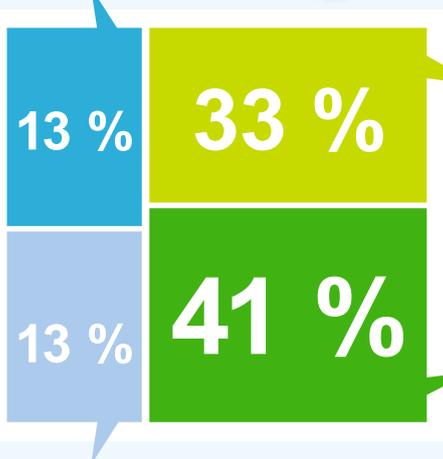
1 300
entreprises agricoles

6 000
emplois directs



Occupation du territoire dans l'agglomération

Hydrographie



Espaces agricoles 

 Forêts

Espaces bâtis 

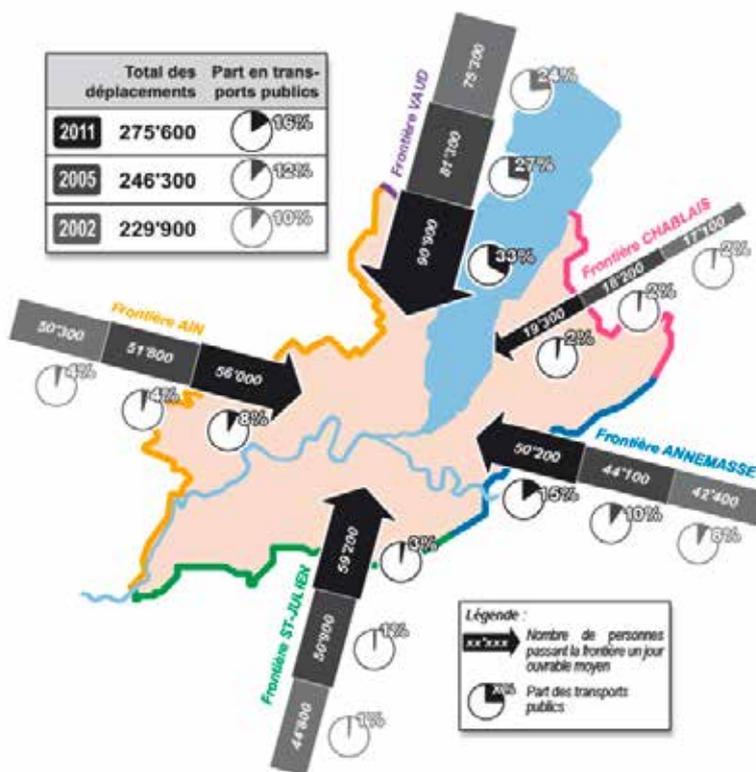
Les espaces naturels et agricoles occupent la grande majorité des 2 000 km² de l'agglomération.

> Doc 7

Évolution des passages de frontière quotidiens du canton de Genève

Les passages aux frontières tiennent compte de tous les déplacements.
Les déplacements pendulaires représentent 55 % du total.

Croissance en % du nombre de passages aux frontières entre 2002 et 2011, et part de ces déplacements en transports publics



	Croissance des déplacements (%) 2002-2011	Croissance de la part des transports publics (%) 2002-2011
VAUD	20,7	37,5
AIN	11,3	100
SAINT-JULIEN	32,1	200
ANNEMASSE	18,4	46,7
CHABLAIS	12,9	stable

Les déplacements se font également par bateau. Chaque jour, environ 240 frontaliers se déplacent entre Chens et Nyon (ligne N4 de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman). En dehors du périmètre du Grand Genève, ils sont environ 800 entre Thonon-les-Bains et Lausanne, et 1 000 entre Evian et Lausanne.

Sources : Comité d'Avis du 4 avril 2012 : présentation du territoire à la Région Rhône-Alpes / Chiffres CGN, 2015.

Étude de la desserte lacustre entre les deux rives du lac Léman – Conseil Général Haute-Savoie – 4 décembre 2014 – CITEC Ingénieurs Conseils.

> Doc 8

De nets écarts de rémunérations

Il convient de souligner les inégalités significatives de revenus entre les ménages frontaliers et les autres. Les ménages aux revenus non frontaliers subissent de plein fouet le coût de la vie spécifique à cette zone (logement notamment).

« En 2011, 3,8 milliards d'euros ont été perçus par un tiers des ménages du Genevois français ayant des revenus suisses. Ces revenus participent naturellement au dynamisme de la région frontalière et soutiennent la croissance de notre économie locale. Un actif sur trois à Genève réside hors des frontières du canton, ceci illustre bien l'extension de Genève dans sa périphérie française.

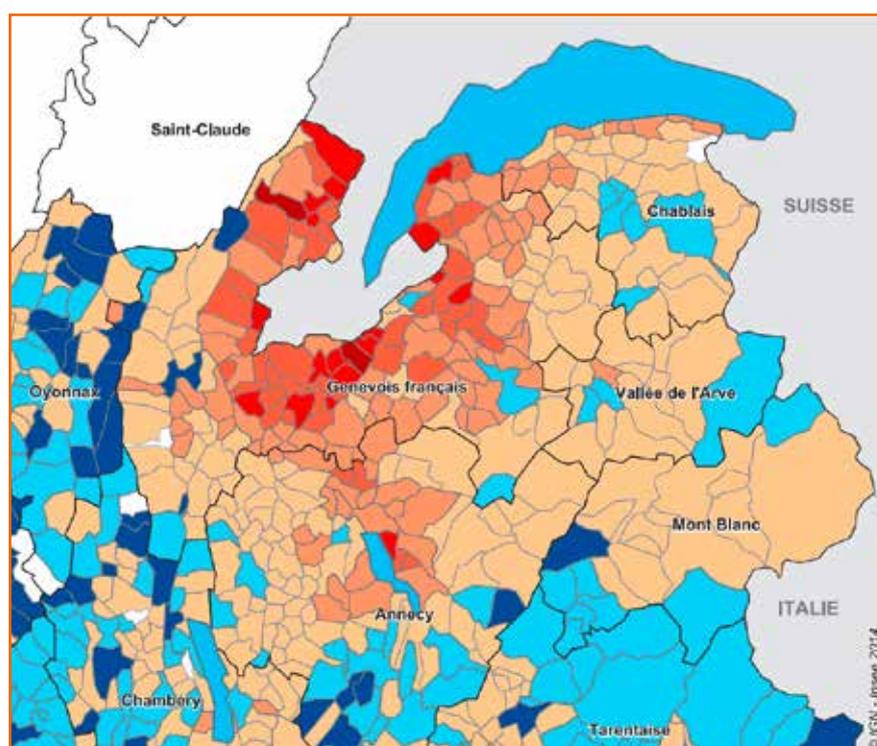
« Un peu plus de 8 milliards d'euros ont été déclarés par les ménages du Genevois français à l'administration fiscale au titre de l'impôt sur les revenus perçus en 2011, dont 5,8 milliards (71,8%) pour les Haut-Savoyards.

Le revenu médian par unité de consommation dans le Genevois français s'élève à 26400 euros, soit 6300 euros de plus qu'à l'échelle régionale. Presque toutes les communes du territoire affichent de hauts niveaux de revenus médians, notamment les plus proches de la frontière franco-genevoise. Les écarts de ressources entre les ménages percevant des revenus à l'étranger et les autres sont très prononcés, en particulier dans le Pays de Gex.

Pour le territoire du Genevois français, ces revenus extra-territoriaux représentent près de la moitié des revenus fiscaux (47,3 %) mais ne concernent que 34,8 % des ménages fiscaux.

Ce différentiel révèle d'importants écarts de revenus entre les ménages ne percevant des revenus qu'en France et les autres, ayant des revenus perçus à l'étranger. »

Source : OCSTAT – Extraits de la Fiche 3 – « Revenus fiscaux des ménages du Genevois français » 2014

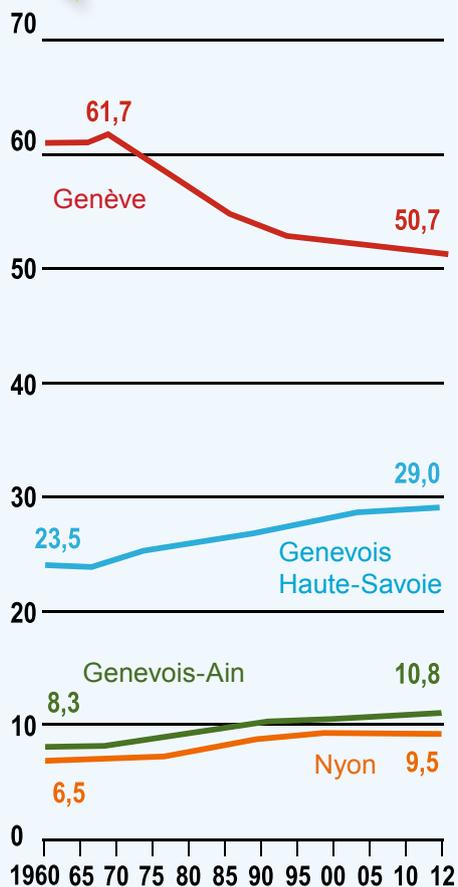


Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

> Doc 9

Une croissance démographique soutenue

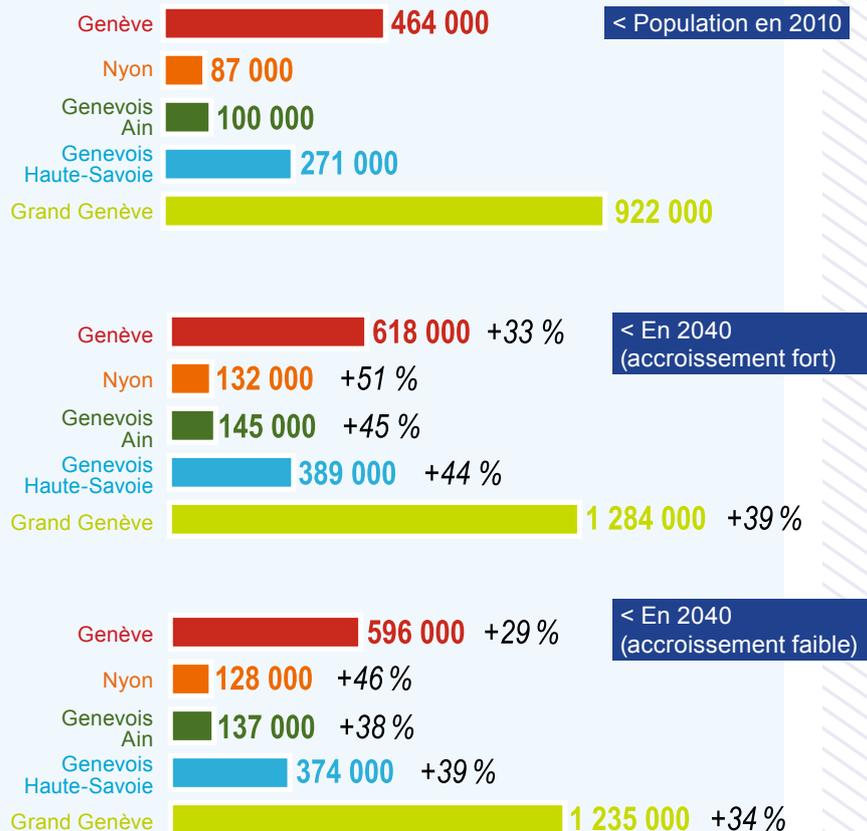
Évolution du poids démographique des quatre territoires en %



Le poids de Genève s'effrite : de 61 % en 1950 à 50,7 % en 2012.

En 2040, 1,2 million d'habitants dans la région

Estimation selon scénarios faible et fort



Entre 2010 et 2040, la population de la région pourrait augmenter de 34 à 40 % selon les scénarios.

Le million d'habitants sera atteint entre 2017 et 2018.



La population vieillit. La moyenne d'âge va passer de 39 ans à presque 43 ans.

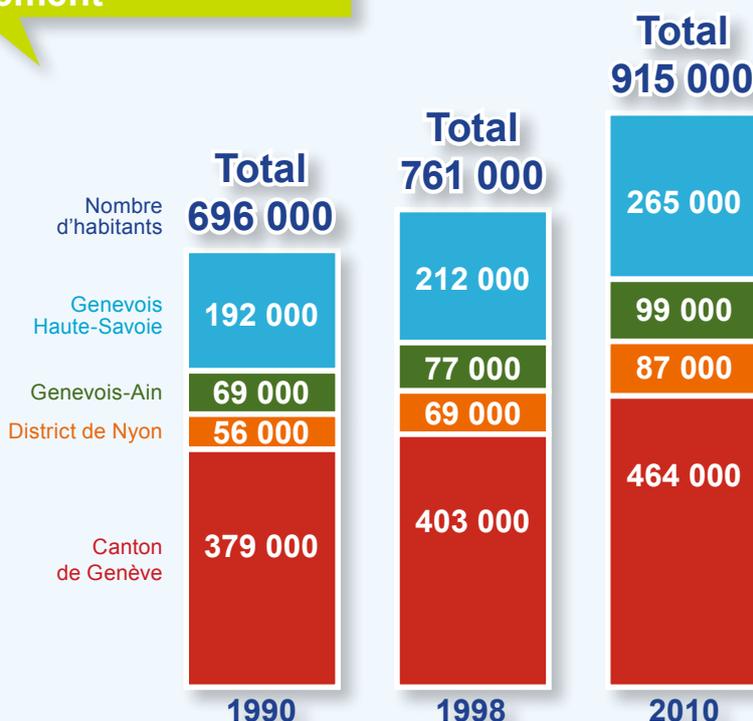
En 2040, il y aura trois inactifs pour quatre actifs.

La population augmente rapidement

En 20 ans, la population a augmenté de 31 % dans la région. Mais cette hausse est surtout exercée en dehors de Genève (chiffres estimés pour la France).

Pénurie

En 10 ans, la population du canton de Genève a augmenté de 36 000 habitants. Dans le même temps, Genève n'a construit que 13 700 logements, dont 3 000 villas. En 2012, 1850 logements ont été construits. Le meilleur résultat depuis 13 ans.



> Doc 10 L'enjeu environnemental

Les aspects environnementaux comprennent en particulier l'impact du projet (chantier et constructions futures) sur le climat et la santé publique (nature en ville), du choix des matériaux et techniques de construction, de l'ensemble des réalisations, de traitement de l'eau (de son arrivée à son évacuation), de l'optimisation des flux de matériaux, ainsi que de la réduction des émissions et des déchets.

La performance environnementale de l'ensemble dépendra de la cohérence qui sera mise en œuvre, de la conception d'ensemble à la réalisation de chaque détail de construction ou d'aménagement.

Source : Étude préparatoire au Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, CRFG, Annexe n°10-1, p.8, nov. 2008

Vision côté français

L'attractivité du territoire de l'agglomération, atout indéniable d'abord sur le plan économique, requiert une vigilance accrue sur le développement induit par les modalités d'accueil des nouveaux habitants. Un prix du foncier élevé, une offre de transports en commun insuffisante tendent à une augmentation régulière de la mobilité individuelle motorisée et à une urbanisation difficilement maîtrisable.

Inévitablement, consommations d'espaces naturels ou agricoles, atteintes à la biodiversité, détérioration de la qualité de l'air, etc. en constituent les impacts les plus directs. C'est pourquoi un aménagement cohérent du territoire doit être entrepris afin de ne pas péjorer cette qualité de vie et l'environnement naturel du bassin, qui contribuent largement à la compétitivité du territoire.

À titre d'exemple, ont ainsi été définis des corridors biologiques qui favorisent la circulation de la faune. Ils participent également à la dissémination des plantes, par la propagation du pollen et des graines. Les corridors biologiques concourent ainsi grandement à la biodiversité.

La question de l'énergie revêt également une importance particulière, étant donné son impact désormais connu sur le changement climatique. Pour faire face à ces défis, l'objectif est de tendre vers un « Territoire à énergie positive », vers une autonomie par rapport aux ressources fossiles et le développement des énergies renouvelables. Le territoire préserverait ainsi sa qualité de vie et diminuerait sa vulnérabilité vis-à-vis des changements climatiques.

Source : CLD GF

> Doc 11

Le projet d'agglomération : un défi majeur

Nous voulons partager avec vous des constats plus difficiles qui doivent renforcer notre détermination : la croissance du bassin de vie dépasse nos prévisions les plus ambitieuses.

L'agglomération franco-valdo-genevoise ne peut maintenir son mode de développement actuel. Les trajectoires concurrentielles entre nos territoires - qui persistent encore - ne sont pas durables. Adopter une posture responsable et solidaire devant le développement du territoire franco-valdo-genevois relève de l'intérêt général et du bon sens. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier nos prérogatives administratives, législatives et les particularités économiques ou culturelles de chacun. Sans les effacer, notre aspiration pour un avenir commun doit dépasser nos oppositions et mettre en valeur nos complémentarités.

Source : Les co-présidents du Projet d'agglomération, Lettre d'information du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, n°5 – juin 2011

La concurrence se manifeste également avec les autres pays voisins et différentes agglomérations françaises ou européennes.

Source : CLD GF

> Doc 12

La construction du Grand Genève : un processus qui s'inscrit dans la durée

1973 : signature de l'accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève (la compensation financière est une rétrocession par le Canton de Genève à la France, d'une partie des impôts sur le revenu, payés en Suisse par les travailleurs frontaliers).

Création d'une Commission mixte consultative pour les problèmes de voisinage entre la République et canton de Genève et les départements limitrophes de l'Ain et de la Haute-Savoie, dont le CRFG est l'organe exécutif.

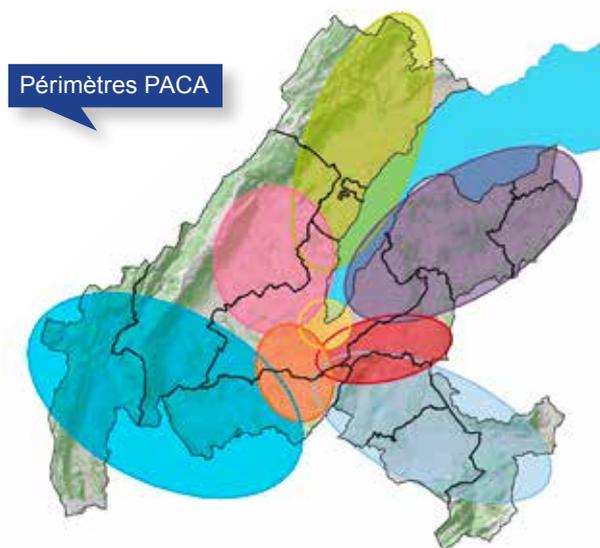
Dates / périodes	Événements
2001	Définition de la politique des agglomérations par la Confédération suisse (Gouvernement fédéral).
2002	Création des Conseils Locaux de Développement (CLD) du Genevois haut-savoyard, Pays de Gex et Pays Bellegardien, Faucigny, Chablais représentant la société civile.
2004	Lancement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (devenu Grand Genève en 2012). Création de l'ARC association.
2005	L'État français retient le Projet d'agglomération au titre de sa politique de soutien au « rayonnement européen des métropoles françaises ».
2007	Le Projet d'Agglo est labellisé « Grand Projet Rhône-Alpes ». Signature du Projet d'Agglomération n°1 (PA1) avec le canton de Genève, le canton de Vaud, le district de Nyon, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes et l'ARC.
2008	Lancement des Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) et du programme de travail transfrontalier du Projet d'agglomération.
2009	Signature avec la Région Rhône-Alpes du Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA) : 11,5 millions € 2008-2014.
2010	L'ARC évolue et devient Syndicat mixte. Adaptation du CLD à ce nouveau périmètre et création du CLD du Genevois français.
2012	Un nouveau nom : le Grand Genève – Agglomération franco-valdo-genevoise. Signature du Projet d'agglomération n°2 (PA2).
2013	Installation du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), organe de gouvernance du Grand Genève. Installation du Forum d'agglomération franco-valdo-genevois. Signature du CDDRA 2013-2019 avec la Région Rhône-Alpes : 20,7 millions €, comprenant le PSADER (volet agricole et forestier). Charte politique pour l'aménagement du Grand Genève français (démarche InterSCOT - ARC). Approbation de la stratégie économique : éco-cité française du Grand Genève (ARC).
Décembre 2014	Décision des élus de l'ARC pour une transformation de l'ARC en pôle métropolitain.

> Doc 13

Les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA), échelon de gouvernance intermédiaire entre l'agglomération et les communes (ou leurs groupements)

Simple périmètre d'étude, le PACA a pour mission de veiller au suivi et à la coordination de la mise en œuvre du projet d'agglomération, de conduire des démarches test et d'approfondissements sur des sujets à enjeux (économie, logement, mobilité, paysage, etc.). Il est aussi une plateforme d'échanges et de discussions pour les démarches et projets menées à l'échelle locale.

- Conduite politique par un Comité de pilotage, qui se réunit au minimum une fois par an ;
- Conduite technique par un Comité technique comprenant un chef de projet, un référent par grand territoire (intercommunalité, cantons) et des experts thématiques (suivi régulier par un comité resserré, comité élargi selon les besoins).



www.grand-geneve.org/concretement/pres-de-chez-vous/presentation-des-territoires

- Genève - Rolle
- Genève - Saint-Genix - Gex
- Bellegarde
- Genève - Bernex - Saint-Julien
- Genève - Annemasse - Salève
- Arve - Porte des Alpes
- Chablais
- Cœur d'agglo



> Doc 14

Les acteurs du Grand Genève



Membres de l'Assemblée du GLCT Grand Genève, 22 mai 2015*

Organes décisionnaires

CRFG
Comité régional franco-genevois



GLCT
Groupement local de coopération transfrontalière

8 instances sont représentées :

- République et canton de Genève
 - Ville de Genève
 - Canton de Vaud
- Conseil régional du district de Nyon
 - Région Rhône-Alpes
- Conseil départemental de l'Ain
- Conseil départemental de Haute-Savoie
 - ARC Syndicat mixte

Confédération suisse et République française sont des membres associés.



ARC du Genevois français

Assemblée régionale de coopération du Genevois français, l'ARC regroupe les Communautés de communes et d'agglomération, sur la partie française du Grand Genève. C'est un acteur de poids qui partage la présidence du GLCT avec les Conseils d'État du canton de Genève et du canton de Vaud.



Communautés de communes



Communes

Saisine



Avis



Organe consultatif

Forum d'agglomération

Représentants du monde économique, social et culturel.

Le CLD GF dispose d'un représentant au Forum d'agglomération.

Le GLCT, groupement local de coopération transfrontalière, a vocation à coordonner et accompagner les maîtres d'ouvrage vers la mise en œuvre des projets majeurs sur le territoire. Il assure la gouvernance du Grand Genève.

Source : CLD GF

www.grand-geneve.org/grand-geneve/organisation/schema-dorganisation

* EN PHOTO, de gauche à droite : François Lefort - Député Grand Conseil genevois, Christophe Bouvier - Président Communauté de communes du Pays de Gex, Aurélie Charillon - Conseil départemental de l'Ain, Jean Denais - Président ARC, Virginie Duby-Muller - 3^e Vice-présidente Conseil départemental de la Haute-Savoie, François Longchamp - Président du Conseil d'État République et canton de Genève, Christian Monteil - Président Conseil départemental de la Haute-Savoie, Jean Neury - 4^e Vice-Président ARC, Isabelle Dorliat-Pouzet - Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois, Etienne Blanc - 1^{er} Vice-président ARC, Antoine Vielliard - Membre du Bureau ARC, Gabriel Doublet - 2^e Vice-président ARC, Antoine Barde - Président Grand Conseil genevois, Olaf Kjelsen - Ambassadeur de Suisse en charge de la coopération transfrontalière.

> Doc 15

Un exemple de réalisation dans le Grand Genève

> Doc 15a

Une fiche action du Projet d'agglomération 1

Nouvelle ligne ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) et interfaces		10 toute l'agglomération
Projet clé	Nouvelle ligne de chemin de fer Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse et urbanisation autour de ses gares	
Coûts	Investissement: > 1063 Mio. CHF	

Description	<p>Le premier développement du futur RER franco-valdo-genevois est la connexion des réseaux suisses et français, dite «liaison CEVA» (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse). Cette connexion permettra de mettre en valeur l'ensemble de réseau ferroviaire de l'agglomération et de créer ainsi des connexions régionales efficaces en transports publics. Le développement de l'offre ferroviaire sur le réseau français nécessite une mise à niveau des infrastructures. Cette mise à niveau se réalisera avant la mise en service du raccordement CEVA.</p> <p>La mise en service de cette infrastructure favorisera, dans le cœur d'agglomération, la mise en valeur de potentialités importantes d'urbanisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux abords immédiats des gares desservies, grâce à la reconversion, la restructuration et la forte densification d'anciennes zones industrielles et ferroviaires : l'accueil d'activités à forte densité d'emplois et haut-de-gamme y sera privilégié, en tirant parti d'un avantage de position exceptionnel tout en introduisant une certaine mixité. C'est le cas notamment des projets stratégiques de développement de Praille-Acacias-Vernets, extension importante du centre-ville de Genève, et d'Etoile-Annemasse, pôle d'échanges et d'activités du principal centre secondaire de l'agglomération. - dans le voisinage de ces gares, en poursuivant la densification de la zone urbaine centrale, bien desservie par un maillage serré de transports urbains : la construction de quartiers d'habitat denses dans les zones de développement genevoises s'achèvera progressivement, de même que le renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne. <p>Le développement des mobilités douces, en parallèle avec le réaménagement d'espaces publics, contribuera à la valorisation de ces zones proches des gares et haltes. Des réaménagements des interfaces sont nécessaires, notamment des franchissements de voies (Annemasse), des passages inférieurs supplémentaires (Lancy-Pont-Rouge) et des modifications d'arrêts de tram (Eaux-Vives). Le couplage du raccordement CEVA et de l'urbanisation compacte et dense du cœur de l'agglomération est une clé de première importance pour inverser la tendance au profit des transports publics et d'un rééquilibrage de l'urbanisation.</p>
Lien avec urbanisation	<p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur Praille-Acacias-Vernet (activités tertiaires et industrielles - logement- équipements publics) dont une première étape sera concrétisée par le projet SOVALP <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Densification de la zone de développement (Lancy, Carouge, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bougeries, Thônex (logement- équipements publics) <i>Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement La Chapelle - Les Sciers (logement) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Projet de restructuration et d'extension de l'Hôpital cantonal <i>Planification directrice localisée : réalisée. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare des Eaux-Vives (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare de Chêne-Bourg (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement Etoile Annemasse (activités tertiaires – logement, équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne (Chablais-Gare) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Réalisations : en cours</i></p>
Relations avec	<p>11 – Interconnexions ferroviaires Cornavin – Aéroport 12 – Valorisation ligne RER Rolle – Nyon – Genève 15 – Valorisation des lignes RER Annemasse – Annecy / Vallée de l'Arve 16 – Valorisation ligne RER du Chablais 30 – Valorisation du cœur de l'agglomération 36-1, 36-2, 36-3 – Valorisation du centre d'Annemasse et amélioration des axes Annemasse – Genève via MICA, Moillesulaz et Gaillard/Thônex</p>

*1063 Millions CHF : montant de l'investissement correspondant au tracé reliant Genève à Annemasse, en vert sur le schéma suivant.

Source : *Projet d'agglomération 2007, cahier annexe 3, extraits de la Fiche-actions n°10, déc. 2007.*



> Doc 15 b

Transports publics et centralités : le CEVA, maillon du RER franco-valdo-genevois

Acronyme de Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse, CEVA est un projet de liaison ferroviaire comprenant la création d'un nouveau tronçon de 16 km entre la gare de Cornavin et Annemasse pour la connexion du réseau ferroviaire suisse et français.

Le CEVA permet la création d'une véritable offre de réseau express régional pour l'ensemble du Grand Genève en connectant les territoires français entre eux, avec la ville de Genève.

Pour plus de renseignements :

www.ceva.ch ou www.ceva-france.fr

Cette nouvelle liaison transfrontalière entre Annemasse et Genève permettra d'offrir une réponse efficace, durable et performante aux besoins de déplacements croissants sur le Grand Genève.

Grâce aux connexions avec les autres moyens de transports publics, CEVA propose une vraie alternative à l'automobile. Il apporte une réponse pratique et écologique aux problèmes de déplacements urbains et améliore ainsi significativement la qualité de vie de ses futurs usagers et de tous les habitants du bassin genevois.

Source : www.grand-geneve.org/concretement/realisations/mobilite/ceva

« Léman Express », c'est le nom qui a été choisi par la population pour signifier le futur réseau express régional (RER) franco-valdo-genevois (voir carte ci-dessous). Une grande consultation ouverte sur internet, avait été proposée en juin 2015.

www.transferis.com/rerfv

Réduire les temps de trajet :

Annemasse > Genève Cornavin, en 20 min environ un train toutes les 10 min en heures de pointe.

La Roche-sur-Foron > Genève Cornavin, en 40 min environ un train toutes les demi-heures en heures de pointe.

Evian-les-Bains > Genève Cornavin, en une heure environ un train toutes les demi-heures en heures de pointe.

2019 : mise en service du CEVA

L'impact du projet CEVA sur le territoire français

Effets généraux

Une offre ferroviaire attractive contribuant au report modal
Rapprochement des territoires
Accès amélioré aux pôles de service (centres administratifs, culturels, économiques)
Élargissement du marché pour les entreprises (aires de chalandise plus étendues)

Effets cœur d'agglomération

Desserte fine du cœur de l'agglomération
Connexion à l'aéroport Cointrin
Désengorgement des routes en cœur de ville

Effets territoire

Accès facilité aux bassins d'emploi
Lien entre urbanisation et offre de transport, contribuant à un aménagement du territoire plus vertueux

Effets tourisme

Méilleure desserte des stations du Chablais et de la vallée de l'Arve
Gain de temps pour les accès aux services touristiques

Fréquence des trains en heure de pointe

Temps d'accès à Genève-Cornavin :

- moins de 20 mn
- de 20 à 40 mn
- de 40 mn à 1h00
- de 1h00 à 1h20
- plus de 1h20

Grand couloir de rabattement

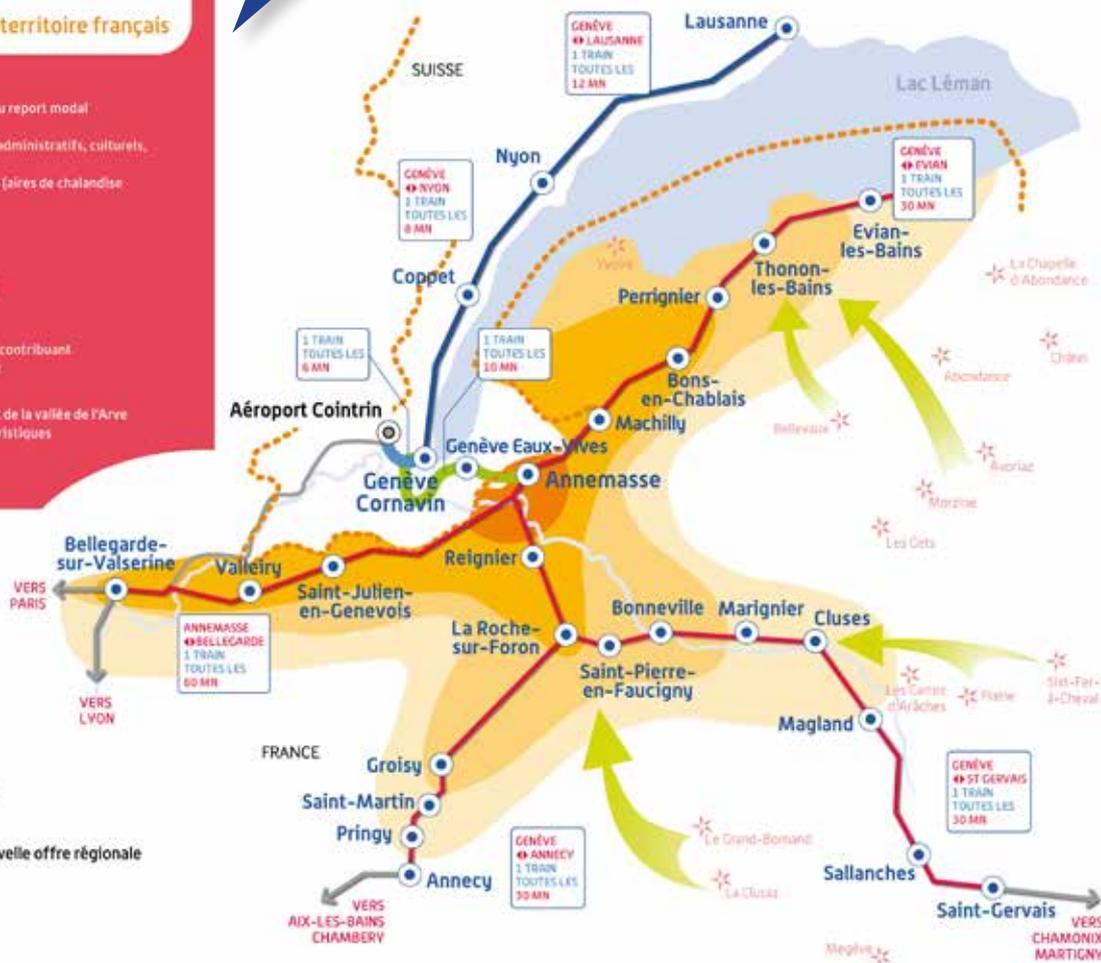
Projet Ceva

Réseau bénéficiant d'une nouvelle offre régionale

Réseau suisse

Gare

Site touristique



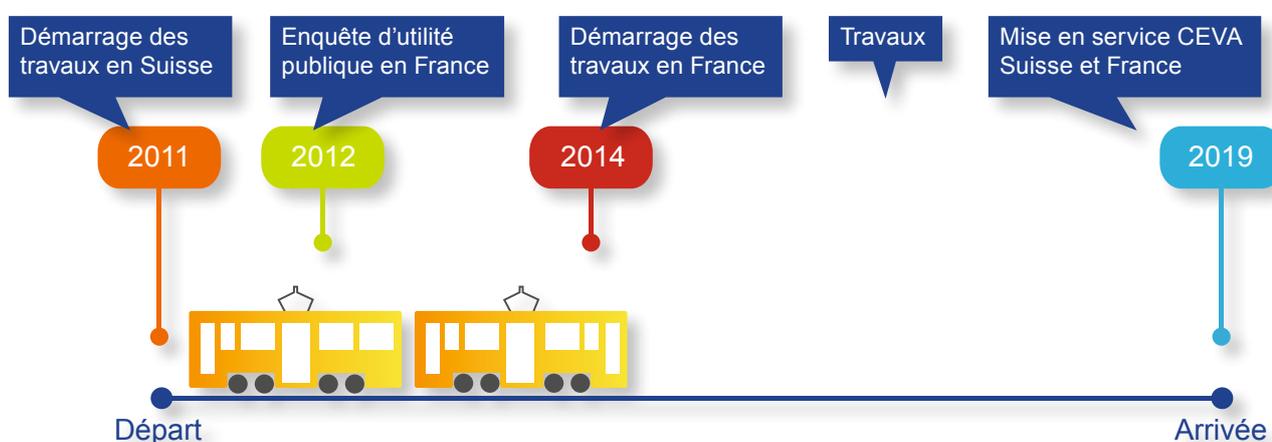
> Doc 15c

Le calendrier du CEVA : une mise en service à l'horizon 2019

Le projet de nouvelle liaison transfrontalière CEVA suit un calendrier différent en Suisse et en France avec cependant une mise en service commune. Pour la section de Genève à la frontière, le premier coup de pioche a été donné le 15 novembre 2011, annonçant six années de travaux. Les recours administratifs et la complexité de certains travaux ont conduit les autorités suisses à prolonger les travaux de deux années supplémentaires. Aussi la mise en service est prévue à l'horizon 2019.

De la frontière à Annemasse, et plus largement dans le département de Haute-Savoie (puisque des travaux sont prévus sur les branches de l'étoile ferroviaire d'Annemasse en direction d'Evian et de La Roche-sur-Foron), les étapes et principales échéances sont les suivantes :

Source : CLD GF



D'après l'illustration de Perrine Jacomino

> Doc 15d

Plan directeur du quartier Étoile Gare d'Annemasse : concours de conception octobre 2012

Un nouvel espace public en gare d'Annemasse pour des modes de déplacements plus fluides

Notre territoire frontalier, l'ARC du genevois, fort de plus de 350 000 habitants, connaît une croissance démographique et économique majeure qu'il s'agit de maîtriser. En effet, ce dynamisme a notamment pour conséquence une intensification du trafic automobile entraînant embouteillages et pollution. Pour relever ces

défis et améliorer la qualité de vie de ses habitants, l'agglomération annemassienne aménage des modes de transports en commun modernes et performants : mise en service du Bus à Haut Niveau de Service Tango dès 2014, construction d'une ligne de tramway de Moëlleulaz jusqu'à l'entrée du Perrier en 2016, et accueil du CEVA en 2017*, véritable RER irriguant toute la Haute-Savoie du Nord et qui mettra Genève/Cornavin à 20 minutes d'Annemasse toutes les 10 minutes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la refonte totale de la gare et de ses espaces publics en nœud intermodal. Dans le même temps, l'Étoile ferroviaire d'Annemasse desservira toutes les demi-heures Evian, Saint-Gervais et Annecy. Les liaisons internationales via le sillon alpin seront possibles, de Zurich à Barcelone par exemple.

Le projet de pôle d'échanges s'inscrit également dans une réflexion sur la réalisation du futur quartier Étoile Annemasse-Genève. Ce projet permettra le développement d'un tissu mixte mêlant habitat, activités tertiaires et services. Un pôle d'affaire et un site de formation supérieure y verront le jour apportant de la valeur ajoutée à l'ensemble du projet. Ainsi, les résultats du concours de conception du pôle d'échanges d'Annemasse constituent une étape fondatrice vers la naissance du futur quartier Étoile Annemasse-Genève, vers un territoire encore plus dynamique et une meilleure qualité de vie.

Signataires :

Georges Deléaval, Président d'Annemasse Agglo (2011-2014).

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse.

Guillaume Mathelier, Maire d'Ambilly.

Raymond Bardet, Maire de Ville-la-Grand.

Source : Résultats du concours « Conception du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Annemasse », octobre 2012

* À ce jour, report prévu : 2019

> Doc 15e

Projet urbanistique du quartier de la gare d'Annemasse



© Groupement Gautier-Conquet architectes

Source : Annemasse Agglo, groupement Gautier et Conquet

> Doc 16ba

Le Projet d'agglomération : des objectifs...

Une vision politique partagée et engageante

Plus que des projets, les différentes parties de l'Agglomération franco-valdo-genevoise partagent, aujourd'hui, une même vision de territoire, selon six grands axes. L'ambition est de construire, à terme, une agglomération qui soit à la fois multipolaire, compacte, verte, solidaire, efficace et dynamique.

Les grands objectifs de rééquilibrage

Pour que cette vision puisse voir le jour, les partenaires de l'Agglomération franco-valdo-genevoise ont confirmé les objectifs de rééquilibrage, à l'horizon 2030, à savoir :

- Accueillir plus de 200 000 habitants, selon les perspectives d'évolutions démographiques ;
- Accueillir 50 % de ces nouveaux habitants à Genève, 50 % en France et dans le District de Nyon ;
- Créer 100 000 emplois supplémentaires à l'échelle du Grand Genève ;
- Créer 30 % des nouveaux emplois sur le territoire français, avec une attention particulière sur les emplois qualifiés ;

- Produire 50 000 logements d'ici 10 ans, équitablement répartis au sein de l'agglomération, à minima selon les objectifs de répartition du Plan Directeur de l'Habitant Transfrontalier (PDHT) en vigueur.

Source : Charte 2012 du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois Juin 2012

www.grand-geneve.org/sites/default/files/fichiers/espace-presse/7-CommuniquésPresse2012/dossier-presse_28juin2012.pdf

> Doc 16b

... mais aussi des réussites

Depuis plusieurs années, les réussites sont nombreuses. Aussi bien dans le renforcement de la démarche que dans des actions concrètes qui structurent le territoire.

1. Le projet agricole d'agglomération et la création du réseau de producteurs locaux « Chez mon fermier ».
2. La nouvelle section de tram de la ligne 14, jusqu'au P+R de Bernex, mise en fonctionnement en 2011.
3. La Passerelle Sécheron-Nations (également appelée Passerelle de la Paix).
4. Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Tango d'Annemasse Agglomération. En février 2015, pour la première fois, la Confédération suisse cofinance un projet du Grand Genève, sur le sol français, pour un montant de 3,3 M€, soit 15,3 % du montant total.

5. Les corridors biologiques.
6. Les secours d'urgence transfrontaliers.
7. Le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) : voir doc 14.

Voir les réalisations dans le Grand Genève : www.grand-geneve.org/concretement/realisation



> Doc 17

Témoignages

Grand Genève : arrêtez de nous bassiner !

Journal Genève Home Informations (GHI)

Paroles de Pascal Décaillet dénonçant le Grand Genève :

« C'est une structure flasque. Une montre molle, qui ne donne même pas l'heure. Congrégation de notables, qui aiment à se réunir, mots très pompeux et phrases grandiloquentes, ils veulent scintiller le moderne, nous faire miroiter un monde nouveau. Ils viennent de Genève, Vaud, France voisine, représentent tout un fatras d'institutions locales et régionales, et se sont auto-intitulés, sans que personne ne leur demande rien, le « Grand Genève ». Déjà, le titre est pour le moins gonflé, notamment pour nos amis vaudois, de l'Ain ou de la Haute-Savoie. Mais surtout, ce machin, on aimerait connaître sa légitimité institutionnelle et populaire. Vaine démarche ! »

Pascal Décaillet, journaliste Suisse

Source : www.ghi.ch - 2013

Comment je vis le Grand Genève au quotidien ?

Julie et Elisa, lycéennes

« Je trouve que les activités et les loisirs sont plus présents du côté suisse, mais ils sont plus chers, tout comme le coût de la vie. En ce qui concerne la mobilité, les transports en commun suisses sont pratiques et écologiques. Pour ma future orientation (études et emploi), je pense me diriger du côté suisse car il y a plus de possibilités. »

Aurélie, lycéenne

« Le Grand Genève est positif pour les projets de vie future (professionnelle). De nouveaux moyens sont prévus (CEVA) à cause de son extension, et c'est nécessaire. Le grand Genève est dynamique, vivant, ce qui est agréable pour nous les jeunes, et en plus c'est assez vert. »

Marie et Caroline, lycéennes

« Le lien entre la France et la Suisse se fait au niveau des transports et des emplois, cependant pour moi les deux pays se différencient. Je n'évoque pas le

nom de « Grand Genève » lorsque je me rends soit à Annemasse soit à Genève, je distingue les deux villes dans tous les domaines. De plus, les deux territoires ne sont pas à égalité, les emplois se trouvent en Suisse et les logements en France (...) En fait, le Grand Genève apporte surtout plus aux frontaliers et aux étudiants qu'au reste de la population. »

Marie qui a toujours habité la région...

« Cette région, c'est devenu le Far West. On y afflue de toute la France pour chercher l'or suisse. Du Nord, de l'Ouest, du Nord-Est. Et c'est la course...

Les maisons poussent, les voitures ont remplacé les chevaux dans les bouchons et... et c'est la bagarre... beaucoup de tensions se ressentent... et ce n'est pas toujours facile à vivre au quotidien.

La question du logement est épineuse pour les personnes travaillant en France, avec des revenus en euros et des prix adaptés à des revenus suisses.

Sinon c'est une région magnifique ! »

Françoise Chaumontet

« Deux pays, une région, deux cultures, des complémentarités, des questions sans doute... des peurs... n'est-ce pas notre quotidien.

S'ouvrir sur l'avenir, partager, échanger, mutualiser, équilibrer une volonté commune d'avancer dans le respect, à l'écoute et savoir aller plus loin que son pré carré...

C'est cela le Grand Genève, un fabuleux projet au service de chacun, entre économie, emploi, logement, mobilité.

Reste à vouloir être visionnaire et dépasser les barrières de notre confort et nos certitudes.

Pour moi, c'est cela le Grand Genève, mon Grand Genève, la région que j'aime. »

Mélanie, 29 ans, en activité

« J'ai toujours habité le bassin genevois côté français. C'est une région que j'adore. Cependant l'activité transfrontalière a beaucoup de répercussions, positives comme négatives, sur mon mode de vie.

Mon mari est frontalier et nous bénéficions de ce fait des avantages financiers de la Suisse. Genève est une ville dynamique, culturellement très intéressante et nous nous y rendons souvent pour aller au théâtre, au concert, profiter du bord du lac...

Un des gros points noirs, pour ma part, reste le déplacement. Le bassin genevois est saturé par le trafic automobile et je réfléchis à ma manière de me déplacer le plus souvent par rapport aux horaires de pointe des frontaliers. Par exemple je ne vais pas voir ma grand-mère qui habite Valleiry après 17 heures car je sais que mon trajet, au lieu de durer moins de quinze minutes, sera facilement doublé, voire plus.

La deuxième chose qui a beaucoup d'influence pour moi est le coût de la vie dans l'arc lémanique. Je suis enseignante et mon salaire n'est pas pondéré en fonction de notre lieu de vie. Nous avons des salaires qui sont très bas pour vivre dans une région comme la nôtre. »

Jean-Luc Favre, Directeur d'ABB Sécheron, Président de l'Union des Associations Patronales Genevoises

« Pour moi vivre ensemble dans le Grand Genève c'est, par-dessus les frontières et au quotidien :

- Vivre librement et en harmonie dans les mêmes quartiers, admirer les mêmes paysages ;
- Travailler ensemble dans les mêmes entreprises, dans les mêmes associations, les mêmes forums, etc. ;
- Étudier dans les mêmes écoles, apprendre les mêmes métiers ;
- Parler la même langue, regarder les mêmes émissions télé, les mêmes films, lire les mêmes journaux, les mêmes livres, écouter les mêmes chansons, etc. ;
- Skier sur les mêmes pistes, nager dans le même lac, etc. ;
- Faire ses courses dans les mêmes magasins, manger dans les mêmes restaurants, boire les mêmes vins ;
- Prendre les mêmes bus, les mêmes trains, etc.

Et ne pas oublier que malgré des progrès nécessaires à réaliser ensemble, 99 % des habitants de notre planète aimeraient être à notre place. »

Gare Cornavin Genève



© Direction générale de la mobilité, État de Genève



> Glossaire

A

ARC : Assemblée Régionale de Coopération
L'ARC Syndicat mixte représente les collectivités territoriales françaises (10 membres, 120 communes) partenaires du Grand Genève, au même titre que la République et canton de Genève et le District de Nyon.

AA : Annemasse Agglomération

C

CC : Communauté de Communes

CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

Les CDDRA sont les moyens d'intervention contractuelle de la Région auprès des territoires engagés dans un projet de développement local à l'échelle de chaque bassin de vie et d'emploi. Le territoire régional est couvert par 45 CDDRA. Depuis 1993, la Région Rhône-Alpes a mis en place ce dispositif d'aide au développement des territoires sur des thèmes précis tels que l'économie, le tourisme, l'agriculture, la culture... Élaborés et signés entre la Région et les territoires qui le souhaitent, ils permettent d'inciter et d'accompagner les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire sur 10 ans incluant un programme d'actions concret à 6 ans.

CEVA : liaison ferroviaire Cornavin-Eaux Vives-Annemasse

CLD : Conseil Local de Développement
Organe de concertation associant la société civile et les citoyens pour accompagner les élus dans la définition et la conduite du projet de développement de leur territoire qu'est le CDDRA.

CLD GF : Conseil Local de Développement du Genevois français

CRFG : Comité Régional Franco-Genevois
Organisme de coopération réunissant des partenaires institutionnels français et genevois.

E

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

G

GPRA : Grand Projet Rhône-Alpes
Contrat entre la Région Rhône-Alpes et l'ARC Syndicat Mixte, il a permis à la Région de soutenir et d'abonder

le Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois, par un label spécifique. Ce contrat réunit 10 millions d'euros pour sa mise en œuvre qui doit s'étaler sur 5 ans, de fin 2007 à 2014.

GF : Genevois français
Nom du territoire du CDDRA (112 communes, près de 297 000 habitants).

GLCT : Groupement local de coopération transfrontalière
Structure de droit public suisse, assurant la gouvernance du Grand Genève.

I

InterSCOT : Inter Schéma de Cohérence Territoriale
Fondé sur la volonté politique des élus, sans valeur juridique, l'InterSCOT a pour objectifs d'apporter de la cohérence entre les différents SCOT du territoire du Genevois français :

- Créer une continuité ;
- Lisser les effets coupure ;
- Établir des coopérations pérennes ;
- Assurer une cohésion ;
- Faire émerger des politiques d'échelle métropolitaine.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

O

ONU : Organisation des Nations Unies

OST : Observatoire Statistique Transfrontalier
Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et l'INSEE Rhône-Alpes.

P

PA FVG : Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois
Au cours des dernières décennies, Genève a étendu son influence au-delà de ses propres limites cantonales pour se développer sur les territoires voisins, le Pays de Gex, le Bassin Bellegardien, le Genevois haut-savoyard, l'agglomération annemassienne, le Bas-Chablais et le District de Nyon.

PACA : Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération
Les PACA sont des périmètres sur lesquels ont été lancées des études à l'échelle locale, destinées à affiner le Projet d'Agglomération. Les PACA correspondent à des secteurs liés au développement ou à la création d'un axe de transports publics desservant lieux d'habitation et d'activité, dans de bonnes conditions d'accessibilité, et selon des principes de développement durable.

PDHT : Plan Directeur de l'Habitat Transfrontalier
Le PDHT vise à affirmer les objectifs des élus suisses et français pour renforcer l'offre de logements locatifs dans l'agglomération franco-valdo-genevoise à travers la construction de 50 000 nouveaux logements en 10 ans répartis sur l'ensemble des territoires.

PEFC : Programme Européen des Forêts Certifiées
Cette certification promeut la gestion durable des forêts : elle pérennise l'exploitation forestière tout en préservant le rôle de réserve de biodiversité, de capteur de CO2 et de régulateur du climat des forêts. La marque PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.

PSADER : Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural
En 2005, la Région Rhône-Alpes a défini une nouvelle politique en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux. La Région accompagne ainsi la mise en œuvre d'un PSADER élaboré pour une durée de cinq ans.

R

RRA : Région Rhône-Alpes

Revenu médian :

Il s'agit de la somme finale (après redistribution) dont disposent les ménages, sachant que 50 % des ménages ont plus que ce revenu, et 50 % ont moins.

S

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

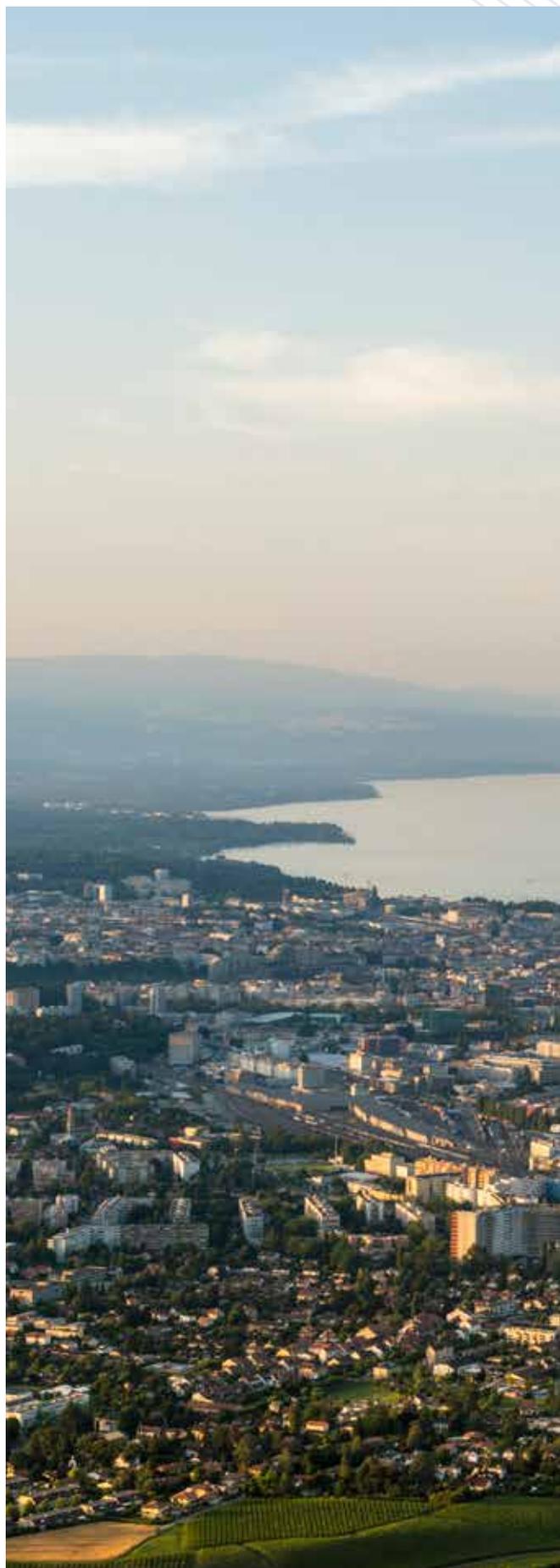
Le SCOT, document réglementaire de planification stratégique défini par les lois Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 et Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence les politiques des diverses collectivités locales dans le domaine de l'aménagement (urbanisme, habitat, économie, déplacements, environnement, etc.).

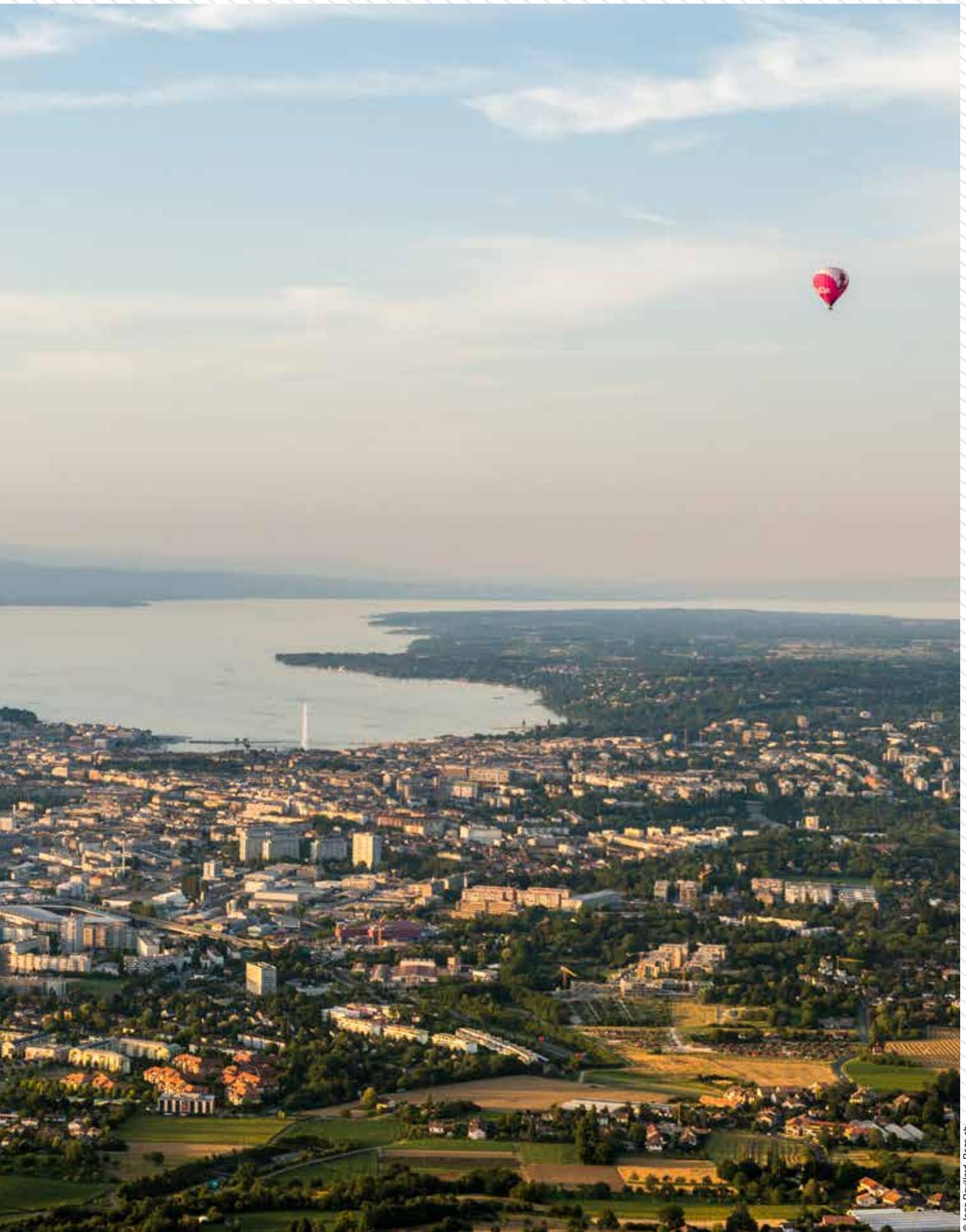
SRCIS : Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques

Le site fournit des informations statistiques publiques sur le canton de Vaud.

U

Unité de consommation : cette unité correspond à un ménage selon le poids relatif des différentes personnes qui le composent. Le premier adulte compte pour 1 unité, les autres personnes de + de 14 ans comptent pour 0,5, et les moins de 14 ans pour 0,3. Ceci afin de comparer le niveau de vie de ménages très différents.







Grand Genève

AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENÉVOISE

Ensemble des partenaires du Grand Genève

